Nom, n° siren et adresse de l'entrepreneur

FACTURE

8

Alain SEGERS EXTINCTEURS
La Siège Haute
34390 OLARGUES
Tél. 06.81.94.38.97
Siret 433 025 947 00071

Nom et adresse du client
(facultatif pour un particulier lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX
902550565 RCS Béziers

Le 21/5/2024 Mode de règlement : CHEQUE

Adresse de facturation (si différente) :

REGISTRES LE DAUPHIN

QUANTITÉ	DÉSIGNATION DES PRODUITS OU PRESTATIONS	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
1	vérification extincteur 6,25 kgs	12 50	12 50
1	" " " 6,25 kgs	12 50	12 50
3	" " " 6 litres	12 50	37 50
3	" " " 9 kgs abc	12 50	37 50
1	" " " co2 2 kgs	12 50	12 50
1	forfait scellés	7 50	7 50

Pour une vente à un professionnel :

Date d'exécution de la vente ou de la prestation : 21/5/2024

MONTANT H.T.
T.V.A. non applicable
art. 293 B du CGI 120 00

Date de règlement : 21/5/2024 Conditions d'escompte :

Taux des pénalités à compter du : en l'absence de paiement : %

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce)
CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de l'article 2367 du Code civil, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.